

Rapport de jury

Composition en langue arabe

Session 2021

Classes de terminales des séries générales et technologiques

Présidente du jury : Mme Frédérique GUGLIELMI-FODA, Inspectrice d'académie – Inspectrice pédagogique régionale d'arabe

Vice-présidente : Mme Iman TERY, Professeure Agrégée, Section internationale, académie de Versailles

Jury composé de : Mme Naïma-Marie DUCREUX-SHENOUDA, professeure certifiée, Section internationale, académie de Montpellier, et MM. Rachid BENCHERIF-OUEDGHIRI, professeur agrégé, CPGE, académie de Versailles, Khelifa BENZEKHROUFA, professeur certifié, Section internationale, académie de Lyon, Moulay Mustapha TESRIF, professeur agrégé, Université Lyon II.

© MENJS/DGESCO ► <https://eduscol.education.fr/1438/concours-general-des-lycees-et-des-metiers>



Rapport du jury

Présentation du texte

Le texte offert à la composition des candidats est extrait d'un article intitulé *كيف أكتب ؟ (Voici comment j'écris)*, publié dans la revue omanaise *Nizwa*, dans lequel l'écrivain irakien Fâdhil al-'Azâwî évoque la question de la spécificité de l'écriture littéraire à travers la perception théorique et la pratique effective de l'écrivain-romancier Fâdil al-'Azâwî. Ce texte relève de la critique littéraire puisque l'écrivain, auteur de plusieurs œuvres de fiction, opère un travail métatextuel pour relater sa propre expérience de praticien de l'écriture littéraire.

La compréhension du texte ne présentait pas de difficultés majeures. Celui-ci déroulait une réflexion dont il fallait suivre l'argumentaire. Les candidats devaient donc faire preuve de capacités d'analyse afin d'explicitier puis de mettre en perspective le discours de l'écrivain grâce à des connaissances issues de leurs lectures. Les références aux œuvres inscrites au programme des sections internationales étaient les bienvenues, mais le jury a apprécié et valorisé les copies faisant état d'une culture générale et de lectures personnelles.

Questions

Les candidats devaient répondre à chaque question de manière équilibrée et structurer leur propos en fonction de la problématique propre à chacune.

La première question donnait l'occasion aux candidats de montrer la compréhension globale qu'ils avaient de la réflexion de l'auteur sur la création littéraire. L'écrivain répond tour à tour aux questions suivantes : pourquoi l'écrivain écrit-il ? comment choisit-il son « sujet » ? quelle est la source de l'inspiration de l'écrivain ? qu'est-ce qui élève son écriture à la qualité d'écriture « littéraire » et sa réponse pourrait se résumer ainsi : l'écriture littéraire est une expérience personnelle du monde constitué des objets et des êtres mais aussi des idées et des œuvres littéraires quelles qu'en soient la langue et l'époque, qui s'épanouit dans une forme chaque fois singulière. L'invention de l'écrivain réside dans ce qu'il perçoit au-delà de la réalité - grâce à son regard original, sa sensibilité - et qu'il exprime afin de nous en révéler la vérité.

La deuxième question consistait à rédiger un commentaire d'une phrase extraite du texte portant sur un aspect de la thématique centrale : la spécificité du discours littéraire. Les meilleurs candidats ont su montrer que cette notion était conditionnée à la subjectivité de l'écrivain. La difficulté de cette question était dans l'analyse du mot محكوم trop souvent interprété comme une contrainte morale ou politique alors que dans le texte, il exprimait la « fatalité » inhérente à la condition d'écrivain. Si l'écrivain, selon l'auteur, s'intéresse comme le journaliste, l'historien ou le simple témoin s'exprimant dans les réseaux sociaux, au devenir du monde, il le fait, quant à lui, pour en exprimer la profondeur métaphysique.

La troisième question portait sur la fonction de la littérature. L'écriture littéraire selon l'auteur, ne doit pas se réduire aux idées convenues reprises par tous, mais doit au contraire par son originalité, inciter les autres à réfléchir.

Certains candidats ont bien compris qu'il s'agissait de questionner la notion d'engagement à travers la littérature, notion qui s'oppose à une vision esthétique de l'écriture, de « l'art pour l'art ». De nombreux candidats ont exploité, à bon escient, leurs connaissances en littérature arabe (et étrangère) et ont précisé leur propos en évoquant le rapport qu'entretient la littérature avec les tabous et les interdits de la société.

Traduction

La difficulté du passage à traduire ne résidait pas dans sa compréhension mais dans sa nécessaire adaptation à la compréhension d'un lecteur francophone qui n'aurait pas accès au texte original, ce qui est le but premier de la traduction. Une traduction trop littérale risquait d'être incompréhensible. C'est donc ce souci d'adaptation, voire d'interprétation qui a été privilégié, au-delà de la qualité de la compréhension et de la correction du français.

La littérature à mes yeux, ne peut se limiter à la production littéraire du monde arabe mais s'étend bien plutôt aux œuvres du monde entier, tout comme me fascine le patrimoine littéraire de chaque culture. En ce qui me concerne, je tire la matière (de ma création) de la réalité (qui m'entoure), qui s'étend pour moi à l'univers tout entier comme aux objets de ma réflexion, tout ceci se fondant, grâce à la magie de l'imagination (créatrice), pour constituer ma vision du monde. Ainsi, ce qui nous importe le plus est l'effet du temps qui déferle sur le destin des êtres et des sociétés, non pas comme événement historique - nous ne sommes pas des historiens - mais comme destin agité de contradictions, aventure vers l'inconnu, quête d'un objet, sensibilité nouvelle. C'est ainsi que la vraie littérature a toujours été.

Barème et critères

L'appréciation de la copie était globale, au vu des critères suivants :

- des capacités rédactionnelles en arabe (fluidité dans l'expression et précision lexicale) ;
- une bonne compréhension du texte proposé et des problématiques qui le sous-tendent ;
- des capacités d'analyse des procédés discursifs du texte et de réflexion personnelle ;
- une argumentation étayée par des exemples précis tirés du texte ;
- une capacité à mettre le sujet en perspective par des références et des lectures personnelles ;
- la démonstration d'un esprit critique et ouvert sur le monde.

Il est à noter que la qualité de la traduction a aidé à départager des copies également performantes dans la réponse aux questions.

Conseils aux candidats

- lire l'ensemble du sujet avant de commencer à répondre, afin de comprendre la progression des questions et d'éviter les répétitions ;
- gérer le temps imparti à l'épreuve afin de répondre à toutes les questions (une copie incomplète n'est pas corrigée) de manière équilibrée ;
- construire et structurer la réponse à la question à partir d'une problématique énoncée clairement ;
- illustrer le propos à bon escient ;
- articuler le discours de manière explicite en utilisant des mots de liaison entre les paragraphes et les parties (... (أولاً، ثانياً، من جهة، من جهة أخرى، أما...ف، بالإضافة إلى ذلك، ...) ;
- écrire de manière lisible et soigner la graphie ;
- garder le regard de celui qui analyse et non de celui qui porte un jugement ;
- relire la copie avant de la rendre.

Il convient de signaler que les meilleures copies étaient d'un très bon niveau, sur le fond comme sur la forme, ce qui conforte la conviction que des dispositifs d'excellence fondés sur les langues, quelle qu'elles soient, portent leurs fruits et concourent à une formation générale des élèves.

Le jury félicite l'ensemble des élèves qui ont participé à ce concours et remercie vivement leurs professeurs pour leur investissement à leurs côtés. Il encourage toutes celles et ceux qui le désireraient à participer à cette expérience enrichissante.